

## DELIBERATION DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

### SEANCE DU 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril à 16h30, le Bureau dûment convoqué par courrier électronique du 18 mars, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du PETR à Albi, sous la Présidence de Jean-Luc ESPITALIER

**Objet :** Proposition d'une nouvelle répartition de l'enveloppe Leader par fiche Action  
**Référence :** Dbur 2024.4

Membres en exercice : 13  
Membres présents : 7  
Membres présents en visio : 4  
Voix délibératives : 7

**Membres présents :** Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Claude CLERGUE, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Christian PUECH, Didier SOMEN

**Membres présents en visio :** J-Marc BALARAN, Patrick CARAYON, Marie-Claude ROLLAND, Myriam VIGROUX

**Membres excusés :** J-Luc CANTALOUBE, Sylvie GRAVIER

**Autres personnes présentes sans voix délibérative :** Justine CHOLLET, Julien FRAT, Anaïs HUOT, Delphine PINCZON DU SEL

**Secrétaire de séance :** Bernard BOUVIER

Compte tenu, des dossiers ayant fait l'objet d'un pré-dépôt pour un financement Leader ou des projets qui ont manifesté un souhait de solliciter Leader pour leur financement, il apparait que la répartition par fiche action de l'enveloppe globale Leader prévue initialement n'est pas adaptée.

Il est proposé aux élus de mettre à jour cette répartition avant la signature officielle de la convention Leader en cours d'être établie avec la Région.

La répartition proposée est la suivante :

N° fiche action	Libellé de la fiche action	Montant FEADER	Montant prévisionnel contreparties publiques nationales	Total
1	Accompagner les dynamiques durables de l'économie rurale	445 116 €	111 279 €	556 395 €
2	Développer l'attractivité et l'identité du territoire	650 000 €	162 500 €	812 500 €
3	Amplifier la transition écologique et énergétique du territoire avec l'implication de tous	360 000 €	90 000 €	450 000 €
4	Coopération	120 000 €	30 000 €	150 000 €
5	Animation	240 000 €	60 000 €	300 000 €
	<b>TOTAL :</b>	<b>1 815 116 €</b>	<b>453 779 €</b>	<b>2 268 895 €</b>

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

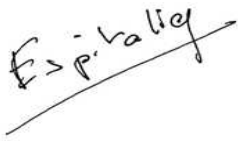
- approuve cette répartition de l'enveloppe globale par fiche action,
- mandate le Président pour signer et engager toutes les démarches nécessaires.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

**Certifié conforme,**

**Le Président,  
J-Luc ESPITALIER**



**Le secrétaire de séance,  
Bernard BOUVIER**

